



VOTRE CLUB A BESOIN DE VOUS !

Sans doute, connaissez-vous dans votre club, votre entourage, des personnes désireuses d'apporter leur aide lors des différentes compétitions sportives du club et régionales !
Nous vous demandons de bien vouloir diffuser cette information autour de vous.
Toutes ces formations sont gratuites.

L'examen d'arbitrage n'est accessible qu'aux membres nés en 2002 (année de leurs 14 ans) et avant.

L'examen de juge-arbitrage n'est accessible qu'aux membres nés en 1998 (année de leurs 18 ans) et avant.

Formations 2016

Les cours se donneront sur un seul site : au TC Grand Ohey

Arbitrage : le samedi 20 février 2016, de 9h00 à 13h00 et de 14h00 à 17h00

Juge-arbitrage : le samedi 27 février 2016, de 9h00 à 13h00 et de 14h00 à 17h00

Les examens pour l'arbitrage et le juge-arbitrage s'effectueront le samedi 12 mars de 14h00 à 17h00.

Lors des journées de formation, une restauration à prix démocratique sera possible le midi.
Réservation souhaitée.

Bulletin de participation aux sessions de formation des officiels Namur-Luxembourg 2016.

Ce document doit être dûment et entièrement complété et renvoyé par courrier à l'attention de Michel Colson, au secrétariat régional Namur-Luxembourg, chaussée de Marche, 935 C 2^{ème} étage à 5100 WIERDE ou par e-mail à l'adresse suivante : colson.michel@skynet.be pour le mercredi 17 février 2016 au plus tard.

Nom : Prénom: N° Carte Fédé :

Tél: GSM:

Rue:

CP : Localité :

Adresse E-Mail :

Date de naissance : Nom du Club:..... Matricule du club:.....

Désire suivre la formation :

arbitre ("Club") : Oui – Non

juge-arbitre ("Club") : Oui – Non

Et réserve un repas pour :

le 20 février 2016 : Oui - Non

le 27 février 2016 : Oui - Non

(Biffer les mentions inutiles)

ATTENTION IMPORTANT – MANUELS : les livres reprenant « L'arbitrage, Le juge-arbitrage et L'arbitrage en questions » dans la même farde ne sont plus imprimés. Ils peuvent être consultés, imprimés et téléchargés sur le site de l'AFT : www.aftnet.be/ /Portail-AFT/ Arbitrage_et_ juge-arbitrage/ Documents/ Regles / ... Les fichiers arbitrage et juge-arbitrage pourront être téléchargés lors des séances de cours.

Remarques : toute inscription incomplète et mal remplie ne sera pas retenue.

Pour suivre la formation de juge-arbitre, le candidat doit être arbitre ou suivre la formation d'arbitre. Dans ce dernier cas, il est tenu de présenter les deux examens.

Date et signature :